

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 17 FEVRIER 2023**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
Procurations : 4
Absent : 0

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept février à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, PANTEL Emilie, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : Monsieur BECHETOILLE Xavier à Monsieur BRUNET Jean-Marie, Monsieur PARENT Philippe à Monsieur SOULIER Samuel, Madame DOMEIZEL Emilie à Monsieur BALMADIER André, Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL Emilie.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

10.5 – OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE READAPTATION, MANIPULATION ET REEDAPTATION PHYSIQUE, KINESITHERAPIE ET BALNEOTHERAPIE ET TROIS LOGEMENTS MEUBLES POUR ACCUEIL OU REMPLACEMENT DE PROFESSIONNEL DE SANTE.

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de construire un nouveau complexe proche de la maison de santé existante à Saint-Alban-sur-Limagnole.

Le coût estimatif du projet s'élève à 1 258 040.00 € Hors Taxes, hors acquisition faite par la Commune en 2022 de 150 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE la réalisation de ce projet ;
- SOLLICITE subvention auprès de Monsieur le Préfet de la Lozère au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » pour un montant de 315 000.00 € correspondant à 30 % du coût du projet ;
- ETABLIT le plan de financement comme suit :

▪ Subvention DETR	440 314 € (35 %)
▪ Subvention Occitanie	251 608 € (20 %)
▪ Subvention CD 48	314 510 € (25 %)
▪ Participation Commune de Saint-Alban	251 608 € (20 %)
- AUTORISE Monsieur le Maire à satisfaire à toutes démarches utiles relatives à ce dossier.

Le Maire,

Samuel SOULIER

